



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



STAGES DE PERFECTIONNEMENT JEUNES ET ADULTES Saison 2015/2016

Public concerné :

- Archers licenciés dans un club du 92, arcs classiques et arcs à poulies, toutes catégories d'âges.

Objectifs :

- apporter un soutien technique en partenariat avec les formateurs des clubs,
- préparation aux compétitions en salle et en extérieur et suivi des archers en compétition.
- aider les archers dans la préparation du contenu de leurs entraînements

Ces séances se veulent **complémentaires** de l'encadrement dont les archers bénéficient dans leur club. Les formateurs des archers sont donc conviés à participer aux regroupements.

Organisation :

- Responsable et encadrement :

- Guillaume Humetz, Conseiller Technique Départemental 92
- Charles CORBEZ, membre de l'équipe Technique Départementale 92

- 6 séances de 3 heures

- le dimanche matin de 9h - 12h pour les adultes (catégories Senior à Super Vétéran)
- le dimanche après-midi de 14h - 17h pour les jeunes (catégories Benjamin à Junior)

- Suivi sur 2 compétitions (1 en salle et 1 en extérieur)

- Effectif : 12 archers maximum par groupe

En fonction du nombre de participants, le comité se réserve la possibilité d'annuler le stage ou d'aménager les séances.

- **Lieux:** Saison salle : Gymnase de Clichy ou dans les clubs du 92
Saison extérieure : dans les clubs du 92
Compétitions organisées par les clubs du département

Inscriptions : **Date limite d'inscription le dimanche 17 octobre 2015.**

- **Participation : 80 € par archer** (pour l'ensemble des 6 séances et l'inscription aux 2 compétitions). Lors de l'inscription, les archers s'engagent à participer à toutes les séances et compétitions. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence.
- Les inscriptions seront validées par ordre d'arrivée et devront être transmises par le club/Cie de l'archer.
- L'inscription aux compétitions sera faite par le Comité Départemental auprès des organisateurs pour tous les archers sur le départ du dimanche matin.

Planning des séances :

- **Saison salle : 8 novembre 2015, 6 décembre 2015, 17 janvier 2016.**
- **Saison extérieure : 13 mars, 10 avril et 22 mai 2016** (dates sous réserve de disponibilité de terrains et susceptibles de modification).
- **Compétition en salle : FONTENAY-AUX-ROSES dimanche 13 décembre (matin pour les adultes et après-midi pour les jeunes)**
- **Compétition extérieure : A définir selon le calendrier**

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information et comptons sur la participation nombreuse de vos archers !